



Luis Moreno-Ocampo
Procureur de la Cour pénale internationale

Déclaration du Procureur à propos de l'ouverture d'une enquête relative
à la situation en Libye

3 mars 2011

La Haye

La version prononcée fait foi

Je suis le Procureur de la CPI. Ce jour, le 3 mars 2011, j'ai pris la décision d'ouvrir une enquête à propos des crimes contre l'humanité qui auraient été commis en Libye depuis le 15 février, alors que des personnes auraient été attaquées par les forces de sécurité lors de manifestations pacifiques.

Au cours des prochaines semaines, le Bureau enquêtera sur les personnes portant la responsabilité la plus lourde pour les crimes les plus graves qui ont été commis en Libye. Il présentera ensuite les éléments de preuve aux juges, qui se prononceront sur la délivrance éventuelle de mandats d'arrêt. La justice suivra son cours.

Nous avons commencé à travailler sur cette situation dès dimanche et mon Bureau a identifié depuis les événements les plus graves qui se sont produits :

- À Benghazi, le 15 février 2011 ;
- à Misratah, Al-Bayda, Derna, Zenten et Ajdabiya, le 16 février 2011 ;
- à Misratah, le 18 février 2011 ; et
- à Tripoli et Az-Zawiyah, le 20 février 2011.

Nous avons identifié des personnes exerçant une autorité de fait ou officielle pour ce qui est du commandement et du contrôle des forces qui auraient commis ces crimes.

Il s'agit en l'occurrence :

- de MOUAMMAR AL KADHAFI, Président du Conseil du commandement de la Révolution et de son entourage immédiat ;
- du Ministre des affaires étrangères ;
- du Chef des forces de sécurité et du renseignement militaire du régime ;
- du Chef de la sécurité personnelle de Kadhafi ;
- du Directeur de l'organisation libyenne de la sécurité extérieure.

Qu'ils comprennent bien une chose : si les forces placées sous leur commandement commettent des crimes, ils pourraient être amenés à rendre des comptes.

Nous disposons de renseignements selon lesquels certains opposants sont également armés. S'ils commettent des crimes, leurs chefs feront également l'objet d'enquêtes. Nous agissons en toute impartialité.

Toute personne souhaitant s'expliquer sur sa responsabilité peut entrer en contact avec notre bureau.

Nous avons pour mission de rendre justice et nous nous y attèlerons. Aucune impunité ne sera tolérée en Libye.

Pour l'heure, la priorité consiste à prévenir la commission d'autres crimes. Il faut à tout prix éviter un conflit armé en Libye.